

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 juin 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 juin 2019 s'est réuni le lundi 17 juin 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, GALDIN Nicole, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, ALLI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VALAY Laurence, CARBONNET Serge, COUZINEAU Patrick, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à LABARDIN Philippe, de CARBONNET Serge à BENQUET Daniel, de COUZINEAU Patrick à DUBOURG Jean-Luc, de CILLIERES Charles à FIGUES Fatima

D.14

Modification du tableau des effectifs – création d'emplois

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée par la loi 87-529 du 13 juillet 1987 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents inscrits aux tableaux d'avancement de grade, de promotion interne et suite à des pérennisations de poste. Les tableaux d'avancement de grade et de promotion interne ont été présentés, en Commission Consultative du Personnel pour avis le 21 mars 2019 et le 8 avril 2019, puis transmis à la Commission Administratives Paritaire Départementale,

Vu l'avis de la CAP du 28 mai 2019 ;

Vu la saisine au Comité Technique du 7 juin 2019.

Cette modification du tableau des effectifs se traduit :

- **Par la création d'emploi correspondant aux grades d'avancements suivants :**

FILIERE ADMINISTRATIVE

- 3 postes d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 2 postes d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet

FILIERE TECHNIQUE

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet

FILIERE ANIMATION

- 1 poste d'Animateur Principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps complet

FILIERE SOCIALE

- 2 postes d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe à temps complet

FILIERE CULTURELLE

- 2 postes de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à temps complet, soit 16h
- **Par la création d'emploi correspondant aux grades de la promotion interne suivants :**

FILIERE ADMINISTRATIVE

- 3 postes de Rédacteur à temps complet

FILIERE TECHNIQUE

- 2 postes d'Agent de Maîtrise à temps complet
- 1 poste d'Ingénieur à temps complet

FILIERE SPORTIVE

- 1 poste de Conseiller des APS à temps complet

FILIERE ANIMATION

- 1 poste d'Animateur à temps complet

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

- **Par la création d'emploi correspondant aux pérennisations de postes suivants :**

FILIERE ANIMATION

- 1 poste d'Adjoint d'Animation à temps complet afin de mener à bien l'organisation de l'Education

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Approuve la création des emplois permanents,

Avancements de grade

- * 3 postes d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- * 2 postes d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet
- * 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- * 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet
- * 1 poste d'Animateur Principal de 1^{ère} classe à temps complet
- * 1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- * 2 postes d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe à temps complet
- * 2 postes de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à temps complet

Promotions internes

- * 3 postes de Rédacteur à temps complet
- * 2 postes d'Agent de Maîtrise à temps complet
- * 1 poste d'Ingénieur à temps complet
- * 1 poste de Conseiller des APS à temps complet
- * 1 poste d'Animateur à temps complet

Pérennisations de poste

- * 1 poste d'Adjoint d'Animation à temps complet

Précise que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Précise que les crédits nécessaires soient inscrits sur le budget (Chapitre 012)

Autorise M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 18 juin 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24 juin 2019
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24 juin 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

